

Didier JONEMANN

CM du 22 octobre 2009 - Intervention suite à retrait délégation M. Chatard.

Monsieur le maire,

Vous nous demandez aujourd'hui d'approuver votre « perte de confiance » en votre premier adjoint, chargé de l'équipement, compagnon d'opposition pendant près de 10 ans, que vous avez désigné à ce poste il y a à peine 18 mois.

Sur quelles bases devons-nous nous prononcer ? Que signifie pour vous « perte de confiance » ? Votre 1^{er} adjoint aurait-t-il commis quelques indécidatesses ? Aurait-t-il tiré quelques avantages dans la gestion des dossiers dont il avait la charge ?

Comme à votre habitude, vous demandez à votre conseil municipal d'entériner vos décisions sur la base d'informations partielles, imprécises, voire inexactes. Mais plus simplement, que reprochez-vous à votre premier adjoint que vous ne sauriez vous reprocher à vous-même ?

Depuis 18 mois, fort des pleins pouvoirs que vous avez sollicités de la part du conseil municipal à plusieurs reprises, vous accumulez et vous seul, les erreurs et les abus.

Dans quelque domaine que ce soit, nous ne pouvons que déplorer vos décisions :

- la place du marché : une place biscornue, un parallépipède vide et aucun équipement pour un cout très supérieur à celui d'une place aménagée avec patinoire, marché couvert, bibliothèque, médiathèque, MJC,
- les finances : un véritable scandale, un endettement sans précédent, passé de 4 millions d'euros à plus de 21 millions, une augmentation des impôts record de 50%, champion de France toutes catégories, un excédent de trésorerie inacceptable qui devrait avoisiner les 7 millions d'euros ; en temps de crise, cet argent serait plus utile dans la poche de vos administrés, plutôt que bloqué dans des placements à taux dérisoire,
- votre prétendue maîtrise des dépenses : l'achat à un prix totalement disproportionné des locaux de la rue Thiers, des embauches en doublon, des dépenses diverses inutiles, frais de représentation, réfection de votre bureau, rénovation du logement du Directeur général des services, frais d'avocats en tout genre...

- les terrains de l'hôpital : un abandon total des intérêts de la commune, une soumission honteuse aux exigences de l'Etat et de l'ABF, un projet qui s'annonce d'ores et déjà comme raté.

Et votre communication, quel bilan ?

- une multitude d'effets d'annonce sans réelle consistance,
- une revue municipale se rapprochant plus d'une revue de propagande dont on n'ose imaginer le réel prix de revient,
- le règne de la pseudo concertation : enquête sur les besoins de la population dont nous attendons toujours les conclusions et les applications concrètes, pseudo enquête préalable sur la révision simplifiée du POS (les Vésigondins n'ont pas été dupes, moins de 1% y ont participé), conseils de quartiers qui ont le sentiment de travailler dans le vide ; rien ne se passe ou leurs idées sont reprises à votre compte sans même qu'ils en soient tenus au courant,
- un refus systématique de justifier vos prises de position : je passe sur le nombre de questions posées en Conseil municipal et restées sans réponse ; en revanche, je ne peux admettre que vous fassiez donner la force publique quand les Vésigondins se déplacent en nombre simplement pour comprendre votre décision de réquisitionner le gymnase Matalou...

La fracture entre vous et les Vésigondins est désormais une réalité. Vous refusez de l'admettre. Vous entraînez votre majorité dans une impasse. Incapable d'assumer vos responsabilités, vous cherchez des coupables que vous sacrifierez les uns après les autres.

Mesdames, Messieurs, mes chers collègues, qui sera le prochain sur la liste ?

- l'adjoint aux finances qui a emprunté à 5% pour placer à 1 ?
- l'adjoint chargé des questions d'urbanisme qui n'a pas su remettre en cause la notice architecturale du protocole pour l'aménagement des terrains de l'hôpital et dont les exigences délirantes rendent précaire l'équilibre financier du projet ?
- l'adjointe aux affaires scolaires qui a provoqué la colère de plus de 200 familles en mettant à disposition du Préfet le gymnase Matalou pour la campagne de vaccination contre la grippe H1N1 sans prévenir personne ?
- l'adjointe à la sécurité, à la circulation et aux transports qui nie et donc n'anticipe pas l'augmentation évidente de 100% de la circulation liée à l'urbanisation des terrains de l'hôpital et aux divers projets d'aménagement de la ville de Croissy, qui règle les problèmes de sécurité dans les lieux publics, notamment sur les pelouses des Ibis à coup de barrières métalliques.

Non ! Dans ce vote, vous nous proposez de faire sauter un fusible mais cela ne résout pas les problèmes. Votre 1^{er} adjoint n'est qu'un bouc émissaire.

Vous avez travaillé pendant plus de 10 ans avec lui et ce n'est qu'une fois aux affaires que vous vous êtes rendu compte de votre incapacité à vous entendre ? Vous n'aviez visiblement pas été capable d'anticiper cette mésentente. Souffrez-vous d'un tel manque de discernement ? Ne serait-ce pas là le simple reflet de votre incapacité à prévoir, gérer et assumer vos responsabilités ?

En limogeant votre premier adjoint, vous tentez de masquer vos propres lacunes ayant pour effet une politique sans tenants, ni aboutissants.

Tout changement d'équipe doit s'accompagner d'un bilan de l'équipe précédente et doit donner des orientations à la nouvelle. Apparemment, il n'en est rien. Où est le bilan ? Où sont vos nouvelles orientations ? Nous avons le sentiment d'être dans un navire ballotté au gré du vent. Et nous doutons de la capacité de votre future nouvelle première adjointe à maintenir le cap. Celle-ci ne peut être considérée comme un modèle de constance.

N'oublions pas qu'elle a soutenu avec entêtement le projet de la place du marché jusqu'à son extrême limite.

En conclusion, nous ne voterons pas ces deux délibérations. En effet, elles ne traduisent en rien une volonté de changement d'une politique qui est de jour en jour de plus en plus contestée par les Vésigondins.